

# David **KIMELFELD**

ÉLECTIONS MÉTROPOLITAINES • 28 JUIN 2020

---

**DOSSIER DE PRESSE** - Jeudi 11 juin 2020

**Solidarités :**  
comment  
accompagner les  
plus fragiles ?



# Édito

Depuis bientôt 3 mois, la France fait face à une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent qui impacte la vie de chacun d'entre nous. Cette crise que nous traversons, à l'image de n'importe quelle crise, a fragilisé les plus précaires d'entre nous, a mis en lumière les défaillances de nos systèmes et révélé nos vulnérabilités. Très rapidement, j'ai pris, en tant que Président de la Métropole, des mesures d'urgences pour faire face à des nouvelles problématiques, des nouveaux besoins humanitaires, pour répondre à ce choc social brutal.

Mon objectif a été avant tout de soutenir et d'accompagner les plus fragiles, les victimes collatérales du COVID-19. Les enfants de familles très modestes pour qui le repas de la cantine est le seul vrai repas de la journée, les sans-abris, mais aussi nos aînés qui confinés se sont retrouvés encore plus isolés qu'avant.

Dès lors, j'ai mis en place avec l'aide de l'Etat une série de mesures et d'actions pour répondre aux urgences et faire en sorte que des destins humains déjà très précaires ne deviennent pas des drames humains.

*Par exemple, nous avons :*

- Mis en place un **fonds d'urgence pour les impayés de loyers**
- Versé une aide financière pour 14 000 collégiens demi-pensionnaires les plus en difficulté **pour lutter contre la précarité alimentaire** de ces enfants qui ne peuvent plus bénéficier de la cantine
- Travaillé avec l'Etat pour **maintenir l'hébergement des sans-abris du territoire hébergés pendant la crise**
- Allégé nos procédures pour **permettre l'accès aux aides sociales** à tous ceux qui ont malheureusement perdu une partie ou l'intégralité de leur revenu durant la crise (automaticité du RSA)
- Créé rapidement une **plateforme RH pour mettre en relation les bénéficiaires du RSA et des recruteurs de secteurs en tension**. Ainsi, plus de 100 emplois ont été pourvus notamment dans le domaine textile et dans l'agriculture.

# Un virage social pris depuis 3 ans...

Depuis mon arrivée à la Présidence de la Métropole, j'ai placé l'action sociale au cœur de mon engagement. Si ces sujets avaient été largement délaissés par mon prédécesseur, j'ai au contraire souhaité en faire l'une de mes priorités parce que parler de solidarité, de social, c'est avant tout parler à l'ensemble de nos habitants. C'est nous intéresser à leur quotidien, à leurs préoccupations premières, à leurs besoins de tous les jours. En outre, je suis convaincu que l'on ne mesure pas seulement la force d'une collectivité à son attractivité mais également à sa capacité à faire face aux défis sociaux et sociétaux. C'est pourquoi, je me suis attaché, depuis trois années, à prendre ce virage social et solidaire nécessaire pour bâtir une Métropole humaine et responsable.

*Quelques exemples de mesures sociales et solidaires :*

- Création de **1350 places supplémentaires pour la protection de l'enfance** (soit une augmentation de 25% de ses capacités)
- Revalorisation des **salaires des aides à domicile de 20%** passant de 17 à 20€ de l'heure.
- Lancement du programme « **Métropole aidante** » pour **soutenir et épauler les 165 000 personnes qui accompagnent au quotidien leurs proches** souffrant de handicap ou des effets de l'âge. Ce dispositif a été largement plébiscité par l'Etat et le modèle inspire désormais d'autres collectivités.
- Un grand **plan de lutte contre la pauvreté et le sans abris** en mettant en place des actions fortes autour de l'insertion, de l'emploi et du logement.
- Le développement de moyens financiers et structurels pour venir en **aide aux femmes victimes de violences** (collège Lassagne) etc.

# ...et un programme social fort et ambitieux !

L'action sociale était l'un des marqueurs forts de notre programme initial avec plus de 55 mesures dans ce domaine pour construire une Métropole plus solidaire et plus juste.

Une grande partie de nos colistiers, à l'image d'Atlantide Merlat ou Antoine Dulin, ont placé la problématique sociale au cœur de leur vie et de leurs parcours professionnels.

*Parmi cette cinquantaine de mesures :*

- La gratuité des transports en commun pour les bénéficiaires des minimas sociaux,
- La création de 30 Maisons des Assistantes Maternelles,
- La création de 5 000 CDD coup de poing à destination des chômeurs de longue durée,
- La création de 30 maisons de santé pluridisciplinaires,
- La création des auberges métropolitaines
- Etc.

**Demain nous allons connaître une profonde crise économique et sociale qu'il faut anticiper de toute urgence.**

**Pour faire face à cette situation, nous faisons 6 propositions, pour favoriser l'emploi des jeunes, pour redonner du pouvoir d'achat aux habitants, pour permettre à nos aînés de bien vivre, pour répondre à l'urgence sociale, et pour accompagner les enfants en situation de handicap.**

Revoir le projet solidarités #DK2020



ou directement sur  
[www.dk2020.fr/notre-programme/#solidarite](http://www.dk2020.fr/notre-programme/#solidarite)

# 6

## MESURES CLÉS pour accompagner les plus fragiles

### 1. Lancement d'un plan « Tremplin pour le 1<sup>er</sup> emploi »

Pour que les jeunes ne deviennent pas la « génération sacrifiée » du COVID, nous lançons le **plan « Tremplin pour le premier emploi »** pour tous les jeunes sur le marché de l'emploi.

Pendant 4 mois, afin d'assurer la transition vers la vie professionnelle :

- Ils percevront une prime de 400 euros par mois.
- Ils auront un accès direct à un éventail de formations professionnalisantes, qui leur permettront d'améliorer leur employabilité, en fonction de leur projet professionnel. Nous proposerons par exemple des stages certifiés :
  - o En langues étrangères qui seront validés par exemple par le TOEIC
  - o En techniques commerciales ou en découverte du milieu industriel
  - o Pour l'obtention du permis de conduire, de formation aux gestes de premier secours...

*Cette mesure concernera entre 8 000 et 10 000 jeunes et représentera environ 20 millions d'euros.*

### 2. Revenu minimum de base pour les jeunes de 18 à 25 ans sans ressources ni soutien familiaux

Pour les jeunes sans ressources ni soutien familial : nous proposons **la création d'un revenu minimum de base équivalent au RSA**. Cette proposition avait déjà été présentée avant le premier tour, mais prend tout son sens face à la crise sociale qui se présente à nous.

Pour y avoir accès, les bénéficiaires devront :

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Être sans ressource et ne pas pouvoir compter sur la solidarité de leur famille
- Résider sur le territoire depuis au moins un an
- Être engagé ou s'engager dans un parcours d'insertion

### 3. Redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens

Parce que la crise sociale va certainement se traduire par une perte de pouvoir d'achat pour beaucoup d'entre nous, nous proposons :

- **La gratuité des transports en commun** pour les enfants de moins de 11 ans ainsi que pour les personnes les plus précaires.
- **La baisse de l'abonnement TC** pour les 12 à 25 ans à 20€ incluant également l'abonnement Vélo'v
- **La création d'un pass culture / sport pour tous les collégiens** avec 3 places de spectacle, 1 place de cinéma et un crédit de 50€ pour participer à l'inscription dans un club sportif de la métropole ou à l'UNSS.
- **La création d'une prime d'aide à l'installation de 300 euros** pour aider les étudiants et apprentis de moins de 25 ans à s'équiper (sous conditions de ressources et une fois par cursus).

# 6 MESURES CLÉS pour accompagner les plus fragiles

## 4. Permettre le maintien à domicile des personnes âgées

Plus de 80% de nos aînés sont obligés de demander à entrer en EHPAD, faute de disposer d'un service d'aide et de maintien à domicile efficace, notamment la nuit.

Nous devons permettre à nos aînés de vieillir là où ils le veulent et dans de bonnes conditions, leur permettre de vieillir dans leurs quartiers là où ils ont leurs repères, leurs habitudes de vie. Parce que la perte d'autonomie commence par la perte d'habitudes. Nous proposons pour cela :

- La création d'un véritable **service public métropolitain du Bien Vieillir** qui offrira un guichet UNIQUE sur notre territoire pour apporter des réponses efficaces et adaptées aux familles qui cherchent des solutions en ce sens : en matière d'équipement et d'adaptation des logements, de lutte contre l'isolement, d'aide à domicile...
- Une **subvention d'équipement** couvrant 1/3 des frais d'adaptation des logements (baignoire, ...)
- La création d'un **service de garde de nuit métropolitain** pour éviter les entrées en EHPAD contraintes et l'épuisement des familles
- L'équipement de tous les logements des personnes âgées en solutions d'**assistance domotique** comme des tablettes faciles d'accès pour notamment rompre l'isolement
- L'expérimentation de l'**adaptation des quartiers**. La Métropole s'engage à développer dans chaque quartier des solutions de services et de logements qui permettront à une personne de pouvoir rester dans son quartier jusqu'à la fin de sa vie.

## 5. Création des « urgences sociales métropolitaines »

Chacun de nous peut connaître un accident dans sa vie qui conduit vers la rue... Comme le dit Christophe Robet de la fondation Abbé Pierre, « une semaine à la rue, c'est 10 ans d'accompagnement pour s'en sortir ».

**À l'image des urgences sanitaires, lieu bien identifié où l'on sait se rendre si on est en détresse sanitaire, nous créerons des « urgences sociales métropolitaines ».** Ces urgences seront destinées à toutes les personnes précaires en situation d'urgence : femme victime de violence qui fuit son domicile, jeune homosexuel qui est chassé par ses parents qui refusent son coming-out, etc... Ces lieux d'accueil permettront d'offrir un refuge, pour 3 ou 4 nuits, pour les personnes en attente d'être orientées vers des solutions plus pérennes. Il s'agit d'une prise en charge très précoce essentielle pour éviter de voir ces personnes s'inscrire durablement dans la rue.

## 6. Plan handicap et réussite scolaire

- **Garantir à partir de cette rentrée une auxiliaire de vie scolaire** à tous nos collégiens en situation de handicap.
- Mise en place d'une **académie de l'inclusion** pour former des auxiliaires de vie scolaire dont le rôle ne se limitera pas au seul accompagnement scolaire, mais concernera également les temps de transport, les temps péri-scolaires, les activités extra scolaires.
- Chacun de ces professionnels sera formé à la **spécificité du handicap** de l'enfant qu'il accompagne.